

# LE RÉVEIL SAINT-PIERRAIS

## Journal Républicain

PRIX DE L'ABONNEMENT (*payable d'avance*).

Pour la Colonie.

Un an..... 12 fr. 00. — Six mois..... 7 fr. 00

Union Postale

Un an..... 15 fr. 00. — Six mois..... 8 fr. 00

FERNAND MAZIER

DIRECTEUR

Quai de la Roncière



PRIX DES ANNONCES.

Saint-Pierre &amp; Miquelon

Une à six lignes..... 8 fr. 00

Chaque ligne au-dessus..... 0 fr. 40

## Un sinistre maritime

Il y a eu huit jours mercredi dernier, un sinistre maritime s'est produit dans les conditions suivantes :

Quatre chasseurs quittaient la ville vers minuit et se rendaient à l'anse de Savoyard pour, de là, traverser la baie en doris et aller au petit jour faire une partie de chasse sur la côte de Langlade.

Ces quatre malheureux, imprudents avec un temps incertain, étaient : Plantegenet, Georges Arthur, Ferdinand Mahé et Albert Rio.

Arrivés à Savoyard, on nous a assuré qu'il y avait eu quelque hésitation au départ par suite de la mauvaise apparence du temps et d'un autre groupe de chasseurs n'ayant pas voulu par prudence se mettre en route.

On se rappelle que le mauvais temps se fit et vite et de très bonne heure. Ceux restés à l'anse de Savoyard aperçurent l'éclat des coups de feu de l'autre côté de la baie, il est donc certain que le doris a pu atterrir à Langlade.

Vers dix heures, un N° Apestéguy, qui se trouvait sur Saint-Pierre au cap au Corbeau derrière Richépomme, a aperçu leur doris en baie faisant force de rames pour atteindre la côte de Saint-Pierre.

Dans leur impossibilité de gagner dans le vent, ne pouvant tenir leurs avirons dans les tolets, leur embarcation pirouetta vent arrière sous l'impulsion de l'ouragan et de la mer; un grain de neige survint et l'observateur de terre, qui se disposait à leur porter secours, ne put plus rien découvrir : voilà à tout peser la fin de cette catastrophe tragique.

Dimanche, dans la matinée, le remorqueur « Saint-Pierre » est allé faire le tour des côtes de Langlade et sonder du regard les différentes anses où aurait pu se réfugier cette embarcation en détresse, mais toutes les recherches ont été inutiles pour fournir des indices d'un naufrage certain.

Voilà donc un malheur de plus à enrégistrer, et qui va laisser trois veuves et près d'une douzaine de petits or-

phelins, les disparus étant mariés et pères de famille, à l'exception du jeune Rio.

Nous prenons bien part à un aussi grand malheur et nous adressons aux malheureuses familles, qui viennent d'être si cruellement atteintes, l'expression de nos sentiments de sincère condoléance et de compassion à leur chagrin.

## D'où vient la consigne ?

Quoique le service militaire n'existe pas aux colonies, on sait quand même ce que c'est qu'une consigne : elle est plus ou moins délicate suivant le tempérament des gens qui se mettent en sentinelles.

Jusqu'ici, nous croyions avec bien d'autres que l'on ne surveillait que les malfaiteurs, que ceux là seuls étaient en la surveillance ou de la haute police, ou de la police secrète.

La dernière Vigie nous apprend, par des insinuations plus ou moins perfides, qu'elle a un service policier des mieux organisés ou tout au moins se vante-t-elle qu'il en est ainsi, car chez nos adversaires il y a toujours eu plus de vantardise qu'autre chose, sauf quand il s'agit de ces manifestations vexatoires où ils étaient toujours étrangers et incapables de pareilles fredaines liberticides.

Cette surveillance policière s'exerce surtout au sujet des visiteurs que le chef de la colonie reçoit à ce titre.

Cette mesquinerie ne nous étonne pas, car nous savions que M. Légasse et son entourage ont toujours aimé à protéger le service des casseroles grandes ou petites.

En la circonstance qui nous occupe, le service de la Vigie, quelque bien posté qu'il soit, a fait fausse route au sujet de ses insinuations quelque peu malveillantes : la Direction du Réveil n'a jamais eu affaire au chef de la colonie, ni de jour ni de nuit : son passé, qui

lui a été reproché par la Vigie, lui interdit d'entrer dans cette voie de compromission.

Donc la politique, si politique il y a, n'a jamais été le sujet des entrevues que celui qualifié de directeur a pu avoir à l'hôtel du gouvernement.

Pour mieux préciser et calmer certains esprits chagrinés, elles ont eu pour sujet d'obtenir la réparation de quelques anicroches dont le simple particulier avait été l'objet, peut-être bien tout de même parce qu'il était directeur ou autre chose : voilà comme on appelle un chat, un chat.

Quant au fait même de l'insinuation, quelque malveillant qu'il puisse être, nous ne voyons pas bien quelle portée il peut avoir, à moins que ce ne soit la continuation d'un système d'intimidation qui a fait son temps.

Pour notre part, si nous avons constaté que certain personnage assiègeait presque en permanence plusieurs hiérarchies administratives, nous ne nous en sommes pas plaint, quoique ayant pu en souffrir par les mauvais résultats à notre endroit.

A quelque titre que ce soit, nous ne sommes pas non plus chargé de défendre les actes de M. l'Administrateur; aussi nous nous sommes abstenu de les critiquer comme de les louanger, ce n'était pas dans notre rôle. Et si nous nous sommes tenu à cette réserve toute de confiance et d'expectative, c'est que nous avions plaisir à voir nos adversaires à la besogne patauger dans leur baquet.

C'eut été du dernier ridicule de leur tendre la moindre perche, puisqu'ils marchent au grand jour sous l'égide de l'inaffabilité partielle, dont nous avons combattu les monstrueuses erreurs dogmatiques.

## SYNDICAT DES PETITS PÊCHEURS

Suivant le désir qui nous en a été témoigné, nous portons à la connaissance des petits pêcheurs que cette se-

mais ceux de l'île aux Chiens ont formé un syndicat sous la dénomination générique de Syndicat des petits pêcheurs, comme nous en avions parlé dans notre dernier numéro.

Ce syndicat ne comporte pas de cotisation annuelle, ni d'autre obligation que celle d'exercer le métier de la petite pêche ; l'entrée en est donc ouverte à tout celui qui voudra en faire la demande à M. Jacques Revert qui en a été élu président provisoire à l'assemblée plénière dans laquelle les statuts de cette association ont été élaborés et acceptés.

## OH ! LES SANS LE SOU !

Presque à chaque numéro, le journal de M. Légasse reproche aux gens d'être des sans le sou : dans son arrogance de parvenu, il ne sait plus, il a même oublié que pauvreté n'est pas vice.

A l'entendre, sa Vigie, ses auteurs et ses souteneurs ne se souviendraient plus de leurs débuts pénibles : allons donc ! que l'on ne vienne donc pas parler de corde dans la maison d'un pendu, sans quoi nous serons encore obligé d'en dire la grosseur et la longueur bien que chacun n'en ait pas eu son petit bout.

S'il fallait en croire nos adversaires, il n'y aurait que les gens encombrés de gros sous qui seraient dignes d'être considérés, en admettant que la considération puisse s'acheter comme le reste. Toute cette espèce de prestige dépend d'où viennent la considération, car il y a des gens qui ont le privilège de pouvoir vous honorer de leur considération, et d'autres qui ne l'ont pas.

Ces spiritualités d'un goût douteux de nos adversaires nous laissent bien froid, aussi froid que s'il fallait déduire d'une pareille théorie qu'il n'y aurait que les voleurs et autres arrivistes à pouvoir être considérés.

Par ces temps de décadence, le malaise général est à l'état épidémique : n'en meurt pas et n'en guérira pas qui veut ; il y aurait donc mauvaise grâce et ce serait de fort mauvais goût de se reprocher ou ce que l'on a été, ou ce que l'on pourrait encore bien être : personne n'étant à l'abri de l'injure du temps, ni de l'infortune.

## Explosion de « l'Iéna »

Il était exactement une heure trente du soir, lorsqu'une explosion formidable ébranla l'air. On crut, au premier moment, à un tremblement de terre, et chacun, assolé, courut hors de sa demeure.

Mais quelques minutes s'étaient à peine passées qu'une autre explosion, plus terrible encore, éclatait ; puis une troisième. En même temps, des tourbillons de fumée s'élevaient, opaques, du côté du port.

Un cri partit, et une rumeur courut bientôt à travers toute la ville, se répandit comme une trainée de poudre :

— C'est l'*Iéna*, qui vient de sauter !

La nouvelle, hélas ! était vraie. L'*Iéna*, un des plus beaux cuirassés de l'escadre active, l'*Iéna*, battant pavillon du contre-amiral Manceron, et commandé par le capitaine de vaisseau Adigard, qui se trouvait dans le bassin n° 2 de Missiessy, venait de sauter.

Tout l'équipage était à bord.

Aussitôt, la foule se répandit comme un torrent vers l'arsenal et vers le port. La porte de l'arsenal est hermétiquement fermée. L'affolement le plus complet semble régner partout.

On voit peu de chose. Pour parler plus exactement, on ne voit rien, rien que des tourbillons de fumée qui s'élèvent, là-bas, du bassin de Missiessy, mais on entend les détonations qui se succèdent, maintenant, sans interruption.

Enfin, après une longue attente, on voit quelques hommes que l'on emmène : ce sont des « rescapés ».

Ils sont dans un état effroyable. Quelques-uns ont à peine forme humaine : leur face est noircie, leur yeux sont hagards ; ils paraissent avoir perdu le sens des choses.

Les premiers secours s'organisent rapidement, sous la direction de l'amiral Marquis.

La recherche des blessés et des morts s'opère au milieu d'une lutte effroyable, car l'explosion n'a pas détruit seulement l'*Iéna*, elle a aussi réduit en miettes trois établissements de travail de l'arsenal : l'atelier des torpilles, des machines et le dépôt des pompes du bassin.

Quand on trouve des cadavres, ils sont horriblement défigurés et épouvantablement carbonisés.

Impossible de savoir comment la catastrophe s'est produite : plusieurs versions circulent : l'une affirme que des marins torpilleurs manipulèrent une torpille qui, sous un choc quelconque, fit explosion. La violence fut telle que deux obus enfermés dans la soute des explosifs de 305 millimètres s'entrebâillèrent et déterminèrent une déflagration terrible. Les gaz qui furent produits par cette première explosion auraient amené d'autres explosions.

Un rescapé déclara, par contre, que l'explosion première s'est produite au moment où on manœuvrait un montecharge dans la soute à obus, et un officier affirme que l'explosion est due à un court-circuit dans la soute des 305.

Quoiqu'il en soit, le spectacle est terrifiant : la fumée continue toujours, et, avec elle, l'incendie et l'œuvre de mort. La soute aux munitions est atteinte, et les explosions envoient à de très grandes

distances, sur la ville, dans les faubourgs et dans la campagne, des éclats d'obus et de tôle qui, non seulement causent des dégâts matériels terribles, mais qui tuent aussi des êtres humains. C'est ainsi qu'au faubourg du pont du Las, le plus rapproché, en ligne droite, du bassin du Missiessy, plusieurs habitants ont été grièvement atteints par des débris. Il en est de même pour le faubourg Saint-Roch. Mais voici qui est plus grave ; un enfant de dix-huit mois, le petit Julien Ambrosini, dont le père est employé à la gare, était sur le rempart, gardé par une femme ; un éclat d'obus tomba vertigineusement et atteignit le pauvre petit être au bas-ventre. On le porta aussitôt au commissariat de police ; mais comment cette frêle existence eût-elle pu résister à l'engin meurtrier projeté avec une telle force, cet engin ne fut-il plus qu'un débris ? L'enfant est mort avant même que ses parents aient pu lui donner un dernier baiser.

On commence à donner des chiffres, et ceux-ci sont lugubres : le nombre des blessés et des morts augmente toujours, et, si l'on compte les victimes de la ville, on peut fixer déjà à 180 le nombre des morts ou des disparus.

A trois heures, l'incendie continue toujours. On apprend que le *Suffren*, cuirassé amiral de l'escadre active, battant pavillon du vice-amiral Touchard, est aussi dans l'arsenal, dans le bassin n° 3 de Missiessy, à proximité de l'infortuné *Iéna*. Or quand l'incendie se déclara, la situation du magnifique vaisseau-amiral devint tout à fait critique.

Les flammes, poussées par une légère brise, dernier souffle du mistral de la veille, se dirigeaient vers lui, menaçant de lui communiquer le feu. L'état-major et l'amiral Touchard et l'équipage prirent aussitôt des dispositions pour parer à une nouvelle catastrophe. Mais voici que, tout à coup, il était un peu plus de deux heures, on vit un obus de grosse dimension s'élever dans les airs et en tournoyant. Cet obus alla s'abattre dans le bassin du *Suffren*. S'il s'était abattu quelques mètres plus loin, il tombait sur le pont même du navire, et l'on aurait peut-être, à cette heure, une seconde catastrophe à déplorer.

### Sauve qui peut !

Comment l'explosion s'est-elle produite ? Pendant toute la matinée des corvées avaient été occupées dans les soutes. Ces hommes étaient plus particulièrement affectés au capitonnage, c'est-à-dire à entourer les obus d'amianté, pour empêcher, dans les roulis, les chocs brusques.

A midi, les hommes étaient allés manger, pour reprendre leur travail à une heure. Les soutes avaient été laissées ouvertes pour leur aération. Tout le monde, officiers et marins, avait déjeuné. Les ouvriers étaient revenus à bord. L'appel venait d'avoir lieu depuis



environ dix minutes, et les travaux recommençaient, quand on entendit une détonation : la première. La plupart des hommes crurent à un simple accident.

— Ils eurent, nous dit un matelot du bord que nous avons pu interroger, l'impression que « l'Éna » venait de Propriété glisser de ses épontilles et de se couper sur le flanc, en produisant un formidable choc contre les pierres de taille du bassin de radoub. Mais les hommes qui étaient sur le pont et dans les batteries aperçurent une forte fumée et des cris de « Sauve qui peut ! » retentirent.

Au même moment, une seconde explosion eut lieu, terrible, formidable, qui ébranla tout et produisit une gerbe de flammes. Ce ne fut plus, dès ce moment, qu'une longue et poignante flammation, un douloureux cri de détresse. Des hommes épouvantés, fous, se précipitaient de toutes parts. Il en est qui, pour échapper à la mort sur le navire, se jetaient par les sabords et se fracassaient le crâne, dans leur chute, au fond du bassin. La plupart des marins, principalement les soutiers et les mécaniciens, ont été surpris à leur poste et n'ont même pas pu tenter de fuir. Les commotions ont été si violentes que les hommes étaient projetés contre les parois du bâtiment ou soulevés sur le pont.

Au moment de l'explosion, le maître d'hôtel de l'amiral Manceron se trouvait à l'office. Ayant reçu une profonde blessure au visage, il se précipita vers l'appartement de l'amiral en appelant : « Amiral ! Amiral ! ». Le contre-amiral Manceron se montra au même instant sur le seuil de la porte, blessé lui aussi au visage, et descendit à terre avec le maître d'hôtel. Ce dernier rentra chez lui et l'amiral resta pour assister aux opérations de sauvetage possibles.

Des scènes navrantes se sont produites : des marins, échappés à la mort, tou, noirs de poudre et de fumée, se jetaient dans les bras d'un parent ou d'un ami, soit dans l'arsenal, soit à la sortie. Etreint par l'émotion, ils pleuraient et avec eux les témoins de ces étreintes.

Sur notre passage, nous arrêtons quelques-uns des matelots qui ont eu le bonheur de pouvoir fuir. En vain tentons-nous d'obtenir d'eux des détails ; ces malheureux étaient dans une sorte de torpeur, d'hébètement. Ils nous regardaient ahuris sans pouvoir prononcer une seule parole, puis continuaient leur chemin, comme des hommes inconscients.

### Une mort atroce.

Au nombre des morts se trouvent le capitaine de vaisseau Adigard, commandant l'Éna, et le capitaine de frégate Vertier.

Le chef d'état-major de la 2<sup>e</sup> division de l'escadre de la Méditerranée, le capitaine de frégate Vertier, surpris dans sa chambre, située tout près de la tourelle arrière, par la première explosion, voulut immédiatement sortir ; malheureusement, la porte de sa chambre, fracassée par un énorme projectile, lui barra le passage. Le commandant chercha une issue à tout prix, mais d'énormes plaques de tôle formant la structure de l'appartement s'étant disjointes, toute retraite était coupée. M. Vertier était perdu.

Au dernier moment, on a pu pénétrer dans la chambre du commandant Vertier ; on a trouvé au milieu de l'appartement les débris calcinés d'un corps humain. Sans aucun doute, ces débris ne peuvent être que les restes du malheureux chef d'état-major de l'amiral Manceron.

du Matin

## ARRIVÉE DU SYLVIE

Mercredi matin, le vapeur Sylvie faisait son entrée en rade après quatorze jours pleins de traversée.

Ce premier arrivage, dévancant les voiliers, n'a point rencontré d'obstacles, pas plus qu'il n'a été arrêté par les glaces. Avec l'arrière-saison rigoureuse que nous avons eue, il est à supposer, il est même certain que la débâcle des glaces se fera plus tardivement que les années précédentes, cette traversée en est la meilleure preuve.

Le Sylvie n'a donc été retardé que par les vents de bout, il ne faut donc pas s'étonner si les voiliers mettent ou vont mettre de plus longues traversées qu'à l'ordinaire.

Au dire des passagers patrons et matelots, ils ont été très mal au point de vue du couchage et de la nourriture.

Le jour même du débarquement, un patron en plein quai s'en est pris à l'employé de la Morue française chargé des fonctions de commissaire du bord.

Nous ne doutons pas que M. le commissaire de l'inscription maritime ne se renseigne à ce sujet, il sait que M. Viviani se montre de plus en plus soucieux du bien-être du marin comme de celui des autres travailleurs.

## NORTH-SYDNEY

Nous avons le plaisir de recommander à tous nos amis et lecteurs la maison Graham et C° de North-Sydney, dans laquelle vient d'entrer comme associé notre ami et compatriote M. Edouard Lacroix.

Tout Saint-Pierre se rappelle son afabilité et les excellentes relations commerciales et personnelles que les uns et les autres ont eues avec M. Edouard Lacroix, quand il était gérant des Sécheries de Morues de Port de Bouc, maison que nous avons eu le regret de voir disparaître.

M. Edouard Lacroix, nous n'avons pas besoin de le dire, est la ponctualité même et l'obligeance personnifiée ; nous sommes donc certain que ceux qui s'adresseront à lui n'auront qu'à s'en louer, bien convaincus sans la moindre arrière-pensée que leurs intérêts commerciaux seront sauvegardés dans les mêmes conditions que si ils étaient eux-mêmes sur les lieux.

La maison Graham, qui possède un frigorifique alimenté dans la saison de la boëtte par les petits pêcheurs des environs, se fera un plaisir de s'occuper de boëtter les navires et les goëlettes ; elle s'occupera également de consignations de toutes sortes et fera tout son possible pour donner satisfaction à ses consignés et à sa clientèle saint-pierraise.

Nous avons donc la certitude que le commerce local aura à cœur de réserver à la maison de M. Edouard Lacroix les relations qu'il peut avoir avec Sydney ; nos amis Saint-Pierrais y trouveront cette garantie essentielle en commerce qu'ils savent à l'avance avoir affaire à un compatriote dont la probité et l'honorabilité sont au-dessus de tout ce que l'on peut dire ; avec cette certitude, on peut être tranquille, le passé de M. Edouard Lacroix en est un sûr garant.

Le Comité central des Armateurs de France a tenu à honorer et à recommander M. Edouard Lacroix en le désignant comme son représentant à Sydney.

## LIQUE DES DROITS DE L'HOMME

Nous sommes heureux d'apprendre de source certaine que la Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen va avoir une section à Saint-Pierre.

Les bienfaits de cette institution sociale ne sont plus à proclamer, on a vu avec quel dévouement, avec quelle impartialité son président et fondateur, M. de Pressensé, et son comité central se sont

employés pour faire triompher la cause des plus humbles.

Nous avons donc tout lieu d'espérer que cette institution bienfaisante sera de nature à mettre un terme aux abus que l'on a vu se commettre si impunément.

Grâce à son concours, les droits de l'homme et du citoyen ne seront pas plus des expressions vides de sens de ce côté-ci de l'Atlantique que de l'autre.

## LA PÊCHE AU FRENCH-SHORE

Suivant avis que nous communiquons le président du syndicat des petits pêcheurs en instance d'autorisation, voici dans quelles conditions seront traités les pêcheurs devant aller dans le golfe.

L'alcool est frappé d'un droit variant de 2 dollars 40 à 3 dollars 50 par gallon. Le vin rouge ordinaire de 60 cents par gallon.

Le sel importé en vrac pour la pêche est admis en franchise. L'entrée du sel de pêche ayant déjà servi est prohibée.

Les effets personnels, outils, instruments professionnels sont exemptés de droit lorsqu'ils sont usagés et qu'ils ne sont pas destinés à être vendus.

## NÉCROLOGIE

La mort fauche sans relâche nos meilleurs amis. Après Fernand Lechartier, si prématurément enlevé, notre excellent ami A. Pestel vient d'être ravi à l'affection des siens après quelques jours de maladie.

A. Pestel, qui avait vécu vingt ans de son existence à l'île aux Chiens et à Saint-Pierre en dernier lieu comme gérant de la maison Thomazeau, n'avait laissé parmi nous que d'excellents souvenirs.

Il meurt à 41 ans laissant une veuve et un tout jeune fils. Le dimanche 10 mars, une foule de plus de 400 personnes le conduisait à sa dernière demeure au cimetière de Saint-Nicolas-près-Granville.

Nous adressons à toute sa famille nos bien respectueuses condoléances.

## ANNONCES & AVIS

### A VENDRE ou A LOUER

Ensemble ou séparément

### L'HABITATION BEUST & FILS

Comportant magasins à sel, à morue, à marchandises; sécherie à morue (système Whitman), charpenterie, tonnellerie, comptoir, écuries, boulangerie, maisons d'habitation, graves, cales, prairies, etc.

### A VENDRE



1<sup>o</sup> Divers articles d'exploitation tels que chalands, grand canot à rames, bascule à contrôle, pompe aspirante et foulante, etc.

2<sup>o</sup> Diverses marchandises telles que caisses à morue assorties, allonges en fer pour cales et constructions, grande seine à capelan, etc.

3<sup>o</sup> Divers objets mobiliers.

S'adresser à l'Habitation Beust

## G. M. GRAHAM & C° Limited

G. M. Graham

John F. Carey

Edouard Lacroix

John M. Gibbon

### Agents et Courtiers maritimes

Commercial Street

NORTH-SYDNEY

Epicerie

Quincaillerie

Articles d'armement

Charbon

Glace

### EDOUARD LACROIX

Agent du Comité central des Armateurs de France

Est tout spécialement chargé des affaires avec les maisons françaises, et une attention toute particulière sera apportée par la maison aux navires et goëlettes qui viendront prendre leur boëtte à North-Sydney. Par suite de marchés passés avec les pêcheurs, Monsieur G. M. GRAHAM, Administrateur-Directeur du seul frigorifique du port, pense pouvoir l'approvisionner amplement dès que le hareng aura fait son apparition.